

éventuellement, vous aimeriez accueillir d'autres ressources pour des personnes en situation d'itinérance?

1200

M. JÉRÔME ALBAN :

Bien, c'est sûr que c'est un besoin. Je veux dire... C'est un besoin. Il y a des personnes en situation d'itinérance à l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, donc c'est sûr que... Comme il y a des besoins, des ressources appropriées seraient vraiment les bienvenues pour pouvoir les aider, accompagnés d'une multitude de services et de consolidation des services actuels, pour pouvoir offrir une panoplie de services qui vont aider ces personnes à pouvoir progressivement avoir un plan de match pour pouvoir reprendre totalement leur vie en main.

1205

1210

LA PRÉSIDENTE :

Merci d'avoir partagé avec nous cette réflexion que vous avez faite a posteriori. Alors on vous souhaite bonne chance pour la suite, et merci de votre contribution aujourd'hui.

1215

M. JÉRÔME ALBAN :

Merci.

1220

M. FRÉDÉRIC LONGPRÉ LAPOINTE :

Merci. Au revoir.

1225

LA PRÉSIDENTE :

Alors, nous allons dans quelques minutes passer à notre prochaine invitée.

Alors nous reprenons nos travaux. La personne que nous allons entendre aujourd'hui est madame Céline Bellot, à qui je vais demander de se présenter.

Mme CÉLINE BELLOT, citoyenne :

1230

Bonjour, merci de m'accueillir. Céline Bellot, je suis citoyenne des quartiers centraux de Montréal depuis maintenant plus de 30 ans en ayant élevé trois enfants au centre-ville. Je suis aussi chercheuse, directrice de l'Observatoire des profilages, mais chercheuse en itinérance depuis une trentaine d'années.

1235

La question de la cohabitation, elle est un enjeu, actuellement, de partout. Quartiers centraux, on vient d'avoir une présentation d'Ahuntsic-Cartierville. On se rend compte que c'est un défi de l'île de Montréal, mais aussi du Québec, je dirais, dans un contexte où la crise actuelle, tant du logement, du coût de la vie, est majeure dans tout le Québec et que face à cette crise, effectivement, il y a un accroissement de la population en situation d'itinérance avec de nouveaux visages, de nouvelles réalités, mais surtout un afflux de personnes très certainement beaucoup plus désorientées qu'elles ne l'étaient auparavant, parce que faisant face à des arrivées rapides dans l'itinérance.

1240

1245

Puis ce qu'on entend aussi, c'est ce sentiment d'abandon, en fait, de part et d'autre, à la fois du côté des personnes en situation d'itinérance comme des organismes en itinérance, puis, de l'autre côté, de la part de résidents, d'association de commerçants... Donc, tout le monde a l'impression d'être abandonné devant cette crise et ne sachant plus à quel palier s'adresser pour aider à la situation.

1250

Et dans ce contexte, en fait, la Ville qui... dans ce contexte, mais elle le faisait bien auparavant, on a l'impression qu'elle développe, y compris dans les documents de consultation préalables, un réflexe sécuritaire. On va renforcer la présence policière, on va renforcer la présence de dispositifs d'intervention avec une vocation de la répression et de la judiciarisation à travers des constats d'infraction, mais aussi du déplacement de population, du démantèlement de campements.

1255

1260

Une logique sécuritaire qui prend différentes formes avec comme objectif de travailler sur le sentiment de sécurité. Or, on sait à quel point la répression ne travaille pas le sentiment de sécurité. Les études l'ont montré depuis plus de 30 ans. C'est illusoire, en fait.

1265

On l'a entendu évoqué, la présence policière renforce la construction du danger et des problèmes. Elle renforce aussi la désaffiliation des personnes à travers, parfois, des mécanismes de judiciarisation, mais aussi à travers des mécanismes de déplacement. Et elles ne travaillent très certainement pas la sécurisation ni des quartiers, ni des personnes en situation d'itinérance, qui sont les premières victimes de cette insécurité matérielle, sociale, relationnelle, etc.

1270

Et donc, je pense, et on le voit comment dans toutes sortes de situations, face à l'itinérance, au lieu de développer des réflexes sécuritaires, il faut développer des réflexes solidaires. Et ce réflexe solidaire, il doit d'abord et avant tout passer par l'idée que les personnes en situation d'itinérance ont des droits et doivent être respectées, notamment à travers leur dignité.

1275

C'est le premier principe de la politique gouvernementale du Québec que de rappeler l'importance de vivre dans la dignité et de rappeler les droits de ces personnes-là.

1280

En même temps, cette crise, elle nous dit que le tissu social s'est effrité et que les mailles sont de plus en plus larges, et font basculer des gens en situation d'itinérance. Et pour répondre à cet effritement du tissu social, qui passe notamment par des enjeux de logement, des enjeux de revenus, il faut renforcer les services plutôt qu'essayer d'éloigner des personnes de là où elles sont. Il faut renforcer une continuité de service de l'accompagnement de ces personnes actuellement.

1285

On ne construira pas du logement demain matin. La crise est là pour rester, donc comment on fait pour intervenir dans l'urgence, mais aussi pour travailler à des solutions pérennes.

Il faut embrasser toute cette continuité, tant de la réponse aux besoins immédiats que de la réponse à des solutions plus permanentes, notamment qui passent par le logement et par le revenu.

1290

En même temps, on ne peut pas faire cela sans construire des initiatives autour du voisinage. Et je pense que c'est ça, aussi, ce réflexe solidaire, c'est de travailler à développer des solutions ensemble en accompagnant non seulement les personnes et les organismes en itinérance, mais aussi les résidents et les voisins.

1295

Il me semble que c'est par le développement local de solidarité, d'initiatives, de liens, de relations entre les personnes, pour éviter de construire des murs, mais au contraire construire des ponts entre les personnes, qu'on pourra arriver à une meilleure cohabitation.

1300

Et c'est là où donc, pour moi, la cohabitation, elle n'est pas le point de départ, elle est le point d'arrivée. C'est en travaillant ces réflexes solidaires qu'on arrivera à une meilleure cohabitation. On n'impose pas une cohabitation, ça se travaille. Ça se travaille dans le quotidien et c'est pour ça qu'à la fois...

1305

Il me semble que les consultations temporaires ou provisoires à l'égard de l'implantation d'un organisme, ou les normes qu'on pourrait mettre, d'implantation, ne sont pas la bonne voie et sont là encore des réflexes sécuritaires.

1310

Si on veut travailler, un réflexe solidaire, c'est de construire des initiatives, de construire des relations entre les personnes pour voir comment, localement, elles peuvent faire face aux difficultés du quartier, aux difficultés du tissu social, mais aussi aux réponses qu'on peut offrir.

1315

Les personnes qui sont en situation d'itinérance sont là, dans ces quartiers-là. Elles ne vont pas disparaître. Il faut travailler à les accompagner, à répondre à leurs besoins, mais aussi à les enraciner et à les ancrer dans les quartiers dans un contexte de bon voisinage avec les autres résidents du quartier.

Voilà ce que je voulais vous dire.

LA PRÉSIDENTE :

1320

Merci beaucoup. Alors, vous... C'est très, justement, pointé d'identifier les deux pendants des gens qui vont venir devant nous pendant plusieurs jours. Le sentiment d'abandon qui est perçu autant par les riverains que par le milieu qui offre des services aux personnes en situation d'itinérance et les personnes qui vivent ces réalités-là, très certainement.

1325

Donc, ce que vous nous dites, c'est de passer d'un réflexe sécuritaire sur lequel on met trop d'emphase, à des réflexes solidaires. J'aimerais vous poser cette petite question : en quoi, au plan de l'acceptabilité sociale, consulter une population au moment de l'implantation d'une ressource n'est pas une bonne idée?

1330

Mme CÉLINE BELLOT :

1335

Je suis allée trop vite, en fait. Ce que je voulais dire, c'est que souvent, on se contente d'une consultation à l'implantation d'une ressource, alors qu'il y a besoin d'un accompagnement dans l'implantation de la ressource, et pas simplement une consultation où finalement, il y a des gens qui vont ressortir heureux ou malheureux de cette consultation s'ils ont obtenu que la ressource ne s'ouvrait pas. Ça ne va pas régler les problèmes. Les gens vont toujours être dans le quartier. Ou la ressource va s'implanter et à ce moment-là, ils vont être déçus de cette implantation-là.

1340

Ce que je voulais dire, c'est que, trop souvent on se contente d'une consultation – quand il y en a, une consultation –, alors que c'est un véritable accompagnement de travail de milieu qu'il faut construire pour bâtir des liens, pour bâtir des ponts entre la ressource qui s'implante ou la ressource qui existe déjà et son voisinage.

1345

Et je pense que c'est aussi ça. On a trop souvent une lecture très individualisante des situations, et le réflexe sécuritaire, c'est ce qu'il va faire, c'est qu'il va déplacer une personne à 8 h, mais à 9 h, le problème va revenir, etc.

1350

Alors que de travailler le tissu social, d'accompagner la présence, de voir, aussi, les irritants qui existent, notamment, par exemple, dans des défis d'heures d'ouverture des services, dans des défis de sortie et d'entrée dans les services. Comment on peut tenter de travailler ensemble à améliorer les relations?

1355

Et ce qu'on sait, c'est que plus les personnes se connaissent, plus elles savent de part et d'autre quels sont les points de vue, les valeurs et les situations, moins, il y a d'animosité et moins il y a d'insécurité.

1360

Donc, c'est dans ce contexte-là, ce n'était pas juste de dire qu'il ne faut pas de consultation. C'est de dire qu'une consultation, ça ne règlera rien si on ne fait pas un accompagnement par la suite. Et trop souvent, malheureusement, dans les services, les travailleurs de milieu, les gens qui auraient comme mandat ce travail-là, sont très peu financés, voire pas financés du tout, ou de manière très ponctuelle, on vient d'en avoir une illustration.

1365

LA PRÉSIDENTE :

Judy Gold?

1370

Mme JUDY GOLD :

Oui, madame Bellot, j'ai deux questions à vous poser. D'abord sur le danger réel versus le danger perçu. Comme vous le savez très bien, les gens disent souvent qu'ils ont peur des comportements agressifs, des comportements intimidants. Avez-vous étudié ou si vous pouvez référer à des études qui peuvent nous aider à comprendre qu'est-ce qui contribue à la perception de danger versus le danger réel?

1375

Mme CÉLINE BELLOT :

On sait que... La plupart des études montrent, par exemple, que la criminalité, y compris à Montréal, il y a eu une augmentation de la criminalité, mais elle est très particulière. Il n'y a pas

1380 d'augmentation d'une criminalité qui serait associée à des populations en situation de vulnérabilité.
Ça, c'est le premier niveau.

1385 Le deuxième niveau, c'est que parmi les populations en situation de vulnérabilité, et notamment les personnes en situation d'itinérance, ce sont celles qui sont le plus victimes, en fait, des enjeux de criminalité, beaucoup plus que la population en général. Et donc, de ce point de vue là, elle ne représente pas de danger. Elle représente certainement davantage des situations de victimisation importantes, notamment pour les femmes, mais aussi de manière générale pour la population en situation d'itinérance. Ça, c'est le deuxième niveau, donc au niveau du danger réel.

1390 Et le troisième niveau, au niveau du danger réel, c'est que... trop souvent, on associe santé mentale à dangerosité, alors qu'on sait à quel point les populations qui ont des difficultés en santé mentale sont la plupart du temps victimes, sont très peu violentes et ne font pas partie de la criminalité violente. La criminalité violente à Montréal, ce n'est pas la personne en situation d'itinérance.

1395 Donc, ce sont tous ces mythes qui sont associés au danger qui produisent une perception de danger. Et parce qu'on ramène sans arrêt l'itinérance aux problèmes de consommation, aux problèmes de santé mentale, ce qui est loin d'être le cas actuellement. Dans la réalité de la nouvelle itinérance, c'est beaucoup plus des gens qui n'ont pas nécessairement de problème de santé mentale, mais qui ont des problèmes de revenus, des problèmes de logement, mais pas nécessairement des problèmes ni de dépendance ni de santé mentale.

1400 Par contre, c'est très visible quand il y a un problème de santé mentale et un problème de dépendance dans la rue, mais ça ne veut pas dire que c'est toute la population qui est comme ça.
1405 Et ce sont tous ces amalgames qui construisent des stéréotypes, qui construisent des préjugés, et qui font qu'on a une perception d'un sentiment d'insécurité là où on devrait percevoir une dangerosité pour les personnes elles-mêmes, qui sont en mode de survie.

1410 C'est comme si on était les plus... on avait le plus de protection, puis on se disait que c'était les personnes en besoin de protection qui étaient les plus dangereuses. Donc, c'est cette

perception-là qu'il faut arriver à déconstruire. Alors, les médias n'aident pas nécessairement. Le manque de dialogue dans les quartiers crée aussi, ces enjeux-là.

1415 On rappelle souvent les CPE, les enfants, etc. J'ai élevé des enfants dans les quartiers centraux, bien, il y avait des pictogrammes pour ne pas qu'ils touchent les seringues, il y avait des patrouilles qui étaient faites dans les parcs. Élever des enfants dans le centre-ville, ça des risques. Élever des enfants dans un milieu rural, ça a d'autres risques. On va leur dire de ne pas toucher aux baies qui sont dans l'environnement. Ça dialogue, ça se...

1420 On peut travailler une éducation, une prévention des risques. Le réflexe sécuritaire nous donne simplement un sentiment. Et pas du tout une objectivation de la sécurité.

LA PRÉSIDENTE :

1425 Vous aviez une deuxième question, rapido?

Mme CÉLINE BELLOT :

1430 Pardon.

Mme JUDY GOLD :

1435 Nous avons entendu des riverains, comme vous le mentionnez aussi, témoigner de situations des plus déchirantes quant à la cohabitation, des parents qui disent que leurs jeunes enfants sont témoins de comportements qui ont des effets préjudiciables au bien-être émotionnel de leurs enfants, de ce qu'on a entendu.

1440 Alors voici la question à un million de dollars : dans le contexte actuel où nous sommes confrontés aux préoccupations légitimes des parents de jeunes enfants, et de manière concomitante, nous sommes confrontés à des tragédies humaines où des concitoyens souffrent dans les rues en raison de la pauvreté, en raison du manque des services de santé, du manque de

logement... Est-il réaliste de penser que... Malgré ce que vous avez présenté, est-ce que c'est utopique de penser qu'une coopération harmonieuse peut vraiment exister dans le contexte sociopolitique d'aujourd'hui?

1445

Mme CÉLINE BELLOT :

Ça serait perdre espoir dans la cohésion sociale et dans la société et dans le social. Donc non, je pense que ce n'est pas du tout utopique, mais il faut le travailler, il faut travailler les ponts, il faut travailler les relations, il faut... de part et d'autre.

1450

Il y a plein d'exemples où il y a des organismes proches de CPE, proches d'écoles, etc., où il y a des activités communes, etc., qui vont permettre de se connaître et de reconnaître. Et c'est ça la base du tissu social.

1455

Donc non, je ne crois pas du tout que ce soit utopique. Je pense qu'il faut y travailler. Il faut travailler autrement. Plus on crée des murs, plus le sentiment d'insécurité va être, parce qu'on ne se connaît pas, parce qu'on ne se reconnaît pas, et parce qu'on ne devient pas voisins. Et c'est ça le défi, c'est de devenir des voisins et pas des étrangers les uns pour les autres.

1460

LA PRÉSIDENTE :

Rapidement, Denis.

1465

M. DENIS LECLERC :

Très rapidement, je vous amène juste un petit peu ailleurs. Bien, dans la même lignée, mais... Vous parlez beaucoup de l'importance de mieux se connaître, du dialogue, et tout ça. Mais pour les commissaires, quelles sont les préoccupations que vous pourriez considérer comme étant les plus importantes des riverains, des citoyens auxquelles les commissaires devront porter attention dans leur réflexion?

1470

Mme CÉLINE BELLOT :

1475 En fait, je pense que... De part et d'autre, le sentiment d'abandon, c'est les détresses qui sont vécues de part et d'autre. Puis comment on arrive à répondre à ces détresses? Ensemble.

1480 Je pense qu'il y a autant de détresse, effectivement, dans les riverains, qu'il peut y en avoir dans les organismes, en tous les cas, pas forcément mathématiquement, là, mais que oui, il y a des inconforts, il y a des insécurités, il y a des malaises. Mais je pense que c'est par le rapprochement et par la relation qu'on peut travailler à répondre à ces malaises et à répondre à ces détresses.

1485 Même si c'est clair que ce n'est pas un quartier qui va créer du logement, etc., qu'il va falloir aussi d'autres ressources et d'autres paliers gouvernementaux pour y répondre. Mais en attendant, comment on peut faire... comment on peut être, ensemble, de meilleurs voisins, chacun pour l'autre?

M. DENIS LECLERC :

1490 En tout cas, merci, parce que j'apprécie bien cet élément-là, dans l'opposition d'un sentiment d'abandon, qui est, à la limite, partagé, pour des raisons différentes, mais qui est partagé.

Mme CÉLINE BELLOT :

1495 Tout à fait.

M. DENIS LECLERC :

1500 Merci.